

EN vacances
comme au
travail les....
CIGARES
DIXIE ET CAMILLO
SONT AGREABLES.

LE SOLEIL

ORGANE DU PARTI LIBERAL

EN vacances
comme au
travail les....
CIGARES
DIXIE ET CAMILLO
SONT AGREABLES.

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION "LE SOLEIL", LIMITEE—PROPRIETAIRES

"FAIS CE QUE DOIS"

BUREAUX: 80-82 Cote de la Montagne

La "Patrie" fait des excuses

A L'HONORABLE M. GOUIN

REPRODUIT DE LA "PATRIE" DU 6 AOUT

Le 31 juillet dernier, nous avons publié dans les colonnes de notre journal une certaine lettre censée être écrite par le baron de l'Épave au chevalier Goethals. La publication de cette lettre dans laquelle on mêle le nom de M. Gouin, le premier ministre de cette province, ainsi que la note qui la précède, a été faite à notre insu et nous ne l'aurions certainement pas permise si nous en avions eu connaissance. Notre rédacteur qui a chargé de cette publication avait été mis sous l'impression que cette lettre avait été produite dans le dossier Prévoist-Asselin. C'est une erreur regrettable qui nous a fait commettre ce que nous admettons être une injustice grave à l'égard de M. Gouin.

Le baron de l'Épave peut avoir écrit cette lettre, mais nous avons rien de lui et il n'a rien écrit devant le public pour établir la vérité des faits de M. de l'Épave que M. Gouin répudie. Nous n'hésitons pas à déclarer que nous acceptons loyalement et sans réserve ce démenti de l'honorable premier ministre. Et de même qu'à "La Patrie" nous ne voudrions pas être tenus responsables des dires de qui que ce soit sur notre compte, nous ne voulons pas non plus laisser croire à nos lecteurs que nous acceptons comme vraies les choses désagréables qui peuvent s'écrire sur le compte de nos hommes publics. S'il fallait accepter une pareille doctrine la vie publique ne serait pas tenable.

M. Gouin étant un homme parfaitement honorable, nous n'hésitons pas à dire encore une fois que cette publication est regrettable.

L'honorable M. Gouin n'avait pas besoin de nous poursuivre pour que nous réparions cette erreur de notre part qui, nous le comprenons, serait de nature à lui faire tort si elle n'était pas corrigée. Et en le faisant nous considérons faire acte de justice.

Casablanca bombardé

FRANCE ET ESPAGNE

Les Puissances

Tanger, 6.—Le croiseur français "Galilée" bombardé les quartiers Maures de Casablanca. Les avions de la cité après que le dernier steamer eût quitté le port.

Les autorités Maures se sont adressées au commandant du "Galilée" pour assistance.

À la suite d'un bombardement de la ville de Casablanca, les Maures ont été évacués de la ville. Les forces combinées Franco-Espagnoles ont cependant réussi à la disperser hors de la cité. Des gardes indigènes ont été placés aux consuls étrangers et le "Galilée" a en suite ouvert le feu avec ses gros canons sur les rebelles.

L'occupation de Casablanca est la conséquence directe du soulèvement qui a eu pour résultat la mort de huit Européens.

La France et l'Espagne ont de suite envoyé des vaisseaux de guerre vers la côte marocaine.

En vertu des termes de la convention d'Algésiras, ces deux puissances ont chargé de la police des ports de mer du Maroc, et leur action à Casablanca n'a provoqué aucun profit de la part des autres puissances.

C'est le navire "Anatole" qui a apporté cette nouvelle. Samedi soir, l'officier naval français fit savoir aux autorités maures qu'il était pour descendre à terre avec un détachement de troupes en vue de protéger le consul français. L'autorisation à cette fin fut donnée. Les troupes descendirent d'emblée matin, de l'aube. A peine les Français avaient-ils mis pied à terre qu'ils essuyèrent une fusillade de la part des Maures. Les Français, poursuivis avec grande difficulté à se rendre jusqu'au consulat et alors firent des signaux au croiseur "Galilée" de bombarder le quartier des indigènes. Le "Galilée" ouvrit le feu immédiatement sur les Maures. A onze heures les indigènes se retirèrent et les Français, deux autres navires mitrillèrent jusqu'à concurrence de deux à trois heures. On rapporte que le feu a été très sastrux pour les Arabes.

La Batterie d'un fort à l'embouchure du havre fut sur un des croiseurs mais fut réduit au silence.

Un second détachement de troupes françaises descendit à terre. Un troisième détachement, du croiseur espagnol, "Don Alvaro de Bazan", descendit et occupa le consulat espagnol. Le quartier européen de Casablanca n'a éprouvé aucun dégât matériel. Les autres résidents européens de Casablanca sont, soit à bord de navires respectifs, soit à bord de navires allemands et anglais, actuellement dans le port.

La France et l'Espagne se sont entendues d'une note franco-espagnole informant les puissances signataires de la convention d'Algésiras, y compris les États-Unis, de leur intention de respecter les termes de la convention au sujet de la situation au Maroc. Les prochaines mesures à adopter dépendent beaucoup de ce qui se passera à Casablanca.

Paris, 6.—Le correspondant du "Matin" à Tanger, dit que le commandant militaire à Casablanca a fait des excuses au consul français, à la suite de l'attaque sur le détachement du "Galilée". Le consul a alors demandé que les coupables lui soient amenés. Le commandant se conforma à la demande et les soldats furent enchaînés et amenés. Le consul a donné ordre qu'ils seraient fusillés instantanément dès le premier signal de tumbale.

Paris, 6 août.—Les nouvelles que le gouvernement a reçues à l'égard du Maroc lui font craindre que des désordres au moins aussi graves que ceux de Casablanca ne se produisent à tout instant dans les autres villes de la côte. Aussi hâte-t-il de tous ses efforts l'envoi de navires et de troupes au secours de la population européenne de ces localités.

Les dernières dépêches de Casablanca annoncent que plusieurs milliers de cavaliers arabes qui assiégeaient la ville depuis quelques jours se sont retirés après un combat sanglant avec les troupes indigènes. Malgré leur défaite, on croit qu'ils ne tarderont pas à revenir en plus grand nombre.

Sur la demande des Européens résidant à Maagan, le croiseur français "Du Chayla" s'est rendu dans ce port. Les mouvements des tribus des environs de Rabat causent des inquiétudes aux Européens de cette ville. Un navire de guerre va y être envoyé. Le corps expéditionnaire envoyé par la France au Maroc se composera de 2,400 fantassins et de 300 cavaliers.

L'Allemagne a fait savoir au gouvernement français qu'elle approuvait entièrement les mesures prises par la France au Maroc.

Algésiras, 6 août.—Le transport français "Nivra", arrivé hier matin, a fait route pour Casablanca.

Las Palmas, les Canaries, 6 août.—Les paquebots "Don Alvaro de Bazan", est parti hier pour Casablanca.

Berlin, 5 août.—Le correspondant du "Tagblatt" à Berne rapporte une conversation qu'il a eue avec le colonel Müller, inspecteur de la police internationale marocaine. Cet officier a déclaré qu'il était convaincu qu'un excellent corps de police pouvait être constitué avec l'élément indigène. Il a ajouté que les Marocains sont à même de se soumettre à une discipline et de former une troupe de quelque valeur, s'ils sont bien nourris, bien payés et traités avec justice. Le colonel a terminé cet entretien en déclarant qu'en moins d'un an, la police internationale pourrait rendre de véritables services.

Tanger, 6 août.—Le ministre d'Italie a reçu de son gouvernement l'ordre de présenter à Mohammed el-Torres, représentant du sultan, une note officielle demandant réparation pour le meurtre d'un sujet italien à Casablanca.

Le Conseil de Ville de Rimouski

CAUSE DU RETARD DE L' "EMPRESS"

MALLES ANGLAISES

Rimouski, 5.—Le Conseil de ville de Rimouski, à une séance spéciale, tenue le 1er août, à laquelle étaient présents: M. le maire R. A. Drapeau, et MM. les échevins Talbot, H. G. Lapierre, A. Couillard, A. Andet, I. Gagnon, et A. Fournier, a adopté unanimement une résolution dont nous extrayons ce qui suit:

"Vu que le service des malles européennes se fait, au quai de Rimouski, depuis maintenant au-delà de 30 ans;

"Que le dit service, par des hommes compétents, après mûr examen des circonstances et des lieux, et après sérieuse considération des avantages que pouvaient offrir, pour le même service, certaines autres localités;

"Que le dit service, au dit quai de Rimouski, a toujours donné pleine et entière satisfaction; que, jusqu'à présent, les bateaux transatlantiques chargés de transporter les dites malles n'ont éprouvé aucun retard et n'ont souffert d'aucun inconvénient digne de mention, mais que, depuis le commencement de la présente saison, à deux ou trois reprises différentes, et spécialement le samedi, 27 juillet 1907, les "Empress" de l'Empire et l'Ireland de la Cie Pacific Canadian, ont eu à subir de sérieux délais, dans la réception des malles, et vu qu'il appert que les dites malles ne peuvent être attribuées à d'autres causes, qu'au fait que les officiers en charge de la direction des dites bateaux refusent de donner au bateau allié chargé actuellement de recevoir et livrer les dites malles, la protection qui doit lui être accordée suivant les règles de la marine, protection dont il a surtout besoin dans les

temps de tempête et qui lui était antérieurement nécessaire le 27 juillet, alors qu'il faisait un gros vent;

En conséquence ce conseil prie l'honorable maître général des postes de vouloir bien adopter les mesures nécessaires pour qu'il soit ordonné aux officiers des "Empress" d'accorder à l'avenir toute protection possible au bateau allié chargé de la livraison et de la réception des malles, au port de Rimouski, et spécialement en temps de gros vent, de livrer et recevoir les malles, non pas par les portes placées aux extrémités du bateau mais par les portes du milieu, comme la chose s'est toujours pratiquée et se pratique par les bateaux appartenant aux autres compagnies, également chargées du service des malles au dit endroit.

Note de la rédaction.—Nous publions la résolution et l'avis du Conseil de ville de Rimouski, qui exprime les véritables raisons du retard subi par l'"Empress" de l'Empire, à Rimouski, il y a samedi quinze jours, pour le bombardement des malles.

D'après les vues du Conseil de Rimouski, la raison de ce retard serait qu'avec le mode d'embarquement et de débarquement adopté par le capitaine de "l'Empress" de l'Empire, aucun vaisseau au monde n'aurait pu aborder "l'Empress" par le temps qu'il faisait, eût-il été de la grosseur de l'"Empress".

Cela règle la difficulté, pour ce qui est du ministre des Colonies, Agide, et la mauvaise foi de la gabelle, qui n'a vu dans cet incident qu'un moyen de dénigrer un adversaire politique contre toute justice et sans la moindre raison.

La télégraphie sans fil

Le gouvernement canadien garde le contrôle

Ottawa, 6.—Au cours d'une entrevue, l'hon. W. Templeman, ministre suppléant de la Marine et des Pêcheries, a donné quelques raisons qui induisent le gouvernement canadien à prendre la contre-mesure du service de télégraphie sans fil.

Une des plus grandes difficultés dans le service de télégraphie sans fil, c'est qu'il ne peut y avoir qu'un nombre limité de stations télégraphiques du genre, afin qu'il n'y ait pas confusion dans les ondes aériennes et que le service soit efficace. C'est d'ailleurs ce qui a motivé la conférence internationale de Berlin, en 1903. Le gouvernement anglais, avant de donner son adhésion définitive à la conférence de Berlin, a nommé un comité parlementaire pour étudier le sujet. Le comité a recommandé que la Grande-Bretagne adhère, et qu'en faisant ainsi se serait d'un grand bénéfice pour le public en général, et pour les intérêts du commerce maritime en particulier.

En 1905, le parlement canadien adoptait une loi plaçant la télégraphie sans fil sous le contrôle du gouvernement. En vertu de cette loi, les compagnies de télégraphie sans fil sont tenues avant de procéder à l'établissement d'un tel service de demander une licence. Cette licence a, ses termes, ses conditions et ses restrictions. Elle comporte que toute station de télégraphie sans fil doit être placée sous le contrôle de la police de l'air, sans faveur, ni préférence, etc.

La compagnie Marconi, qui avait demandé que le gouvernement lui accorde trois licences pour trois navires du C. P. R., la Colombie, l'Agide, et la cause de l'insertion de cette clause conditionnelle précitée, la compagnie Marconi refusa de les prendre. La Cie De Forest cependant fit une semblable application pour établir une station à l'île Grindstone, aux îles de la Madeleine. Elle fut accordée, mais acceptée telle qu'exigée par le gouvernement.

Le Très Honorable R. B. Haldane a dit, le 31 juillet dernier, que le gouvernement canadien avait eu le droit d'adopter une forme de licence semblable à celle du gouvernement anglais, ce qui prouve qu'elle est éminemment juste et rédigée en vue de sauvegarder l'intérêt public.

C'est un beau témoignage en faveur de la loi sur le contrôle du gouvernement canadien, et qui fait justice à la fois des plaintes de la compagnie Marconi contre le gouvernement.

A Chicago CINQ MEURTRES

Pas une seule arrestation

Chicago, 6 août.—Cinq crimes mystérieux ont été commis lundi dans cette ville. Dans chaque cas, la police, malgré ses efforts, n'a pu procéder à une seule arrestation.

La première victime est un Italien nommé Pussaro Rocco, qui a été trouvé mort sur le pas de sa porte. Il avait été frappé de deux coups de stylet dans le dos.

C'est également à coups de couteau dans le dos qu'un policeman a été tué par un inconnu dans Warren Avenue.

Un nommé John L. Barboin a été trouvé décapité sur la ligne de l'Union Central, à 50 pieds de la station de la 31e rue. La police est persuadée qu'après avoir été assassiné et décapité, Barboin a été traîné à cet endroit par des voleurs de grand chemin, pour égarer les recherches de la justice et faire croire à un suicide.

La quatrième victime est M. John Naughton, qui a été attaqué au coin de la 37e rue et de Lowe Avenue par trois individus. Transporté à l'hôpital, il y est mort peu de temps après.

Enfin, M. William Donovan a été trouvé mourant sur les marches du bâtiment d'Hermilage Avenue. Il a une balle dans l'abdomen et, comme M. Naughton, a été attaqué par trois hommes, dont l'un a fait feu sur lui parce qu'il leur a résisté. Comme M. Naughton, aussi, les voleurs lui ont enlevé sa montre et son argent.

Suicide sensationnel

New-York, 6.—Un inconnu s'est promené dans Waterville, près de Cleveland (Ohio), en revêtant à la main, terrorisant tous ceux qui se trouvaient sur son passage. Puis, poursuivi par plusieurs policiers, il s'est réfugié sur les marches de l'église d'une maison, où il s'est brûlé la cervelle en présence de plus de cinq cents personnes.

Le drapeau français en Alsace

Belfort, 5.—Pour la première fois depuis la guerre franco-allemande, une société musicale française et de tous les partisans de la complète séparation de l'Eglise et de l'Etat. Dans le référendum qui vient d'avoir lieu sur la question de réparation, les catholiques ont été prépondérants, car sans leur vote, cette question aurait été aussi sagement résolue qu'elle l'a été en 1880 et en 1897.

L'Eglise et l'Etat en Suisse

Genève, 6 août.—Le vote du budget des cultes du canton de Genève vient d'être cause de la coalition des catholiques romains, des socialistes, des radicaux et des libéraux, et de tous les partisans de la complète séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Le noyade du Grand Pabos

Perce, Qué., 7.—Le Dr Pidgeon, co-terre, a été appelé à Grand Pabos, 2 août courant, pour tenir une enquête sur le cadavre de Hubert Duquay, qui s'est noyé le 26 juillet dernier en compagnie de deux hommes, Dupuis et Garret, à Grand Pabos. Le verdict rendu a été celui de "noyé accidentellement".

Une nouvelle série d'attentats criminels

A NEW-YORK ET A NEW-BRIGHTON

MESURES EXCEPTIONNELLES

New-York, 6.—Conduite par une femme criant demi-tail, demi-anglais: "Voyez mon enfant", une foule d'environ deux mille personnes a envahi ce soir les remises de la compagnie Metropolitan des tramways de la 14e rue, où un homme de police avait pris refuge avec un prisonnier, un nommé Largier, qui avait commis l'imprudence, parait-il, d'embrasser Grace Jones, une petite Italienne qui fut arrêtée plus tard, et un appel passionné de la mère avait attiré la foule. Le Grec poursuivi, fut terrassé et ne se releva que pour retomber une seconde fois sous les coups de la multitude qui voulait le lyncher avec une corde à liège enlevée de l'étalage d'une épicerie. Durant la course à l'homme, un policeman arriva et ne tarda pas à saisir le Grec, avec qui il se réfugia dans la remise des tramways. Les poursuites ne cessèrent que lorsque les policiers forcèrent les portes de la grande bâtisse que l'homme de police avait retenu derrière lui. Le policier eût toutes les peines du monde, à l'aide de ses confrères, appelés à son secours, d'arrêter le prisonnier dans le wagon de la patrouille, malgré la foule qui criait: "Tue-le", "Lynche-le". On dut conduire le Grec à l'hôpital, où il reçut les soins nécessaires par son état. Privé de son prisonnier, la foule se tourna vers un journalier du nom de Kerkis, qu'un petit garçon déclarait être le compagne du Grec, et lui fit un mauvais parti. Ce dernier fut aussi transporté à l'hôpital.

Edward Pratt, qui a la même expérience sur la 52e rue, ayant été accusé par deux fillettes, Nella et Helen Farrell, d'avoir fait des remarques inconvenantes à leur égard. L'homme est âgé de 40 ans.

Adelaide Wildner, une garde-malade, a dû se défendre contre un assaut qui fut arrêté par un policier. Tony Carbo a été arrêté pour assaut, rue Greene, sur une fillette, et incarcéré à Brooklyn.

Un comité de la Central Federated Union a eu une entrevue avec le maire, lui offrant de fournir tous les hommes nécessaires pour aider à la police.

Paul J. Smith, un forgeron, accusé d'assaut sur une petite fille, a été condamné à un an de prison. Antonin Levant a été condamné à six mois de détention pour la même offense.

Un attentat à New Brighton

New-York, 6.—Cette fois, c'est à New Brighton (Staten Island), qu'une fillette de cinq ans a été victime d'un attentat criminel. Un nommé Luigi Falco, âgé de 35 ans, a été arrêté sous l'accusation d'avoir violé la fillette et d'être retourné de corps par la foule qui voulait lui faire subir la loi de Lynch. Il a aussi reçu plusieurs coups de couteau. A trois reprises, la foule a voulu l'arracher des mains des policiers qui le conduisaient au poste, et c'est couvert de sang et ne donnant plus signe de vie qu'il a été en quelque sorte traîné.

Au dire de la police, Falco, qui prend pension dans la famille Patrick Palena, 45 Deuxième Avenue, Brighton, n'est pas allé travailler dans la matinée et est resté dans sa chambre. Vers midi, Mme Palena envoya sa fillette porter un verre de limonade à Falco, qui se plaignait d'être malade, et, quelques minutes plus tard, elle entendit les cris de l'enfant et s'empressa de monter l'escalier.

A sa vue, Falco sauta par la fenêtre, mais fut arrêté presque aussitôt par un policeman. Sur ces entrefaites, Mme Palena étant arrivée se précipita sur l'homme en criant qu'il voulait violer sa fillette. Aussitôt après, une centaine d'hommes entourèrent le policeman et son prisonnier et ils l'auraient tué si d'autres policiers n'étaient accourus sur les lieux.

La fillette a été transportée à la Smith Infirmary où, dans la soirée, les médecins déclarèrent que son état est si grave qu'ils ne croient pas pouvoir la sauver.

Les ordres de la police

New-York, 6.—M. Arthur J. O'Keefe, sous-commissaire de police, qui remplace en ce moment le commissaire Bingham, en vacances, a réuni hier tous les inspecteurs de la police pour s'occuper de la nouvelle situation créée par la série d'attentats criminels contre des fillettes.

M. O'Keefe leur a recommandé d'attirer l'attention des capitaines, lieutenants et sergents de police sur la fréquence des crimes de ce genre et leur a dit d'ordonner à tous les policiers sous leurs ordres de prévenir les mères de famille, dans leurs quartiers respectifs, de redoubler d'attention et de surveiller de très près leurs enfants.

"Si un enfant vient à disparaître, les mères doivent immédiatement prévenir la police," a ajouté M. O'Keefe. Des instructions spéciales ont été données par moi aux lieutenants chargés du service télégraphique de communiquer immédiatement avec le lieutenant du precinct où la plainte a été faite et lui enverra aussitôt après des détectives sur les lieux.

Le sous-chef de la police a déclaré aussi qu'il venait d'écrire au maire pour lui demander que le conseil municipal vote d'urgence les fonds nécessaires pour 500 nouveaux policiers, la police étant actuellement en nombre insuffisant pour faire face à l'état de choses actuel.

En attendant, M. O'Keefe espère les meilleurs résultats de la décision récemment prise par le commissaire Bingham. Comme on le sait, à la suite de cette décision, 1,000 détectives, jusqu'à ce nouvel ordre, ne s'occupent pas d'autre chose que de rechercher les individus coupables d'attentats criminels. Cependant, a déclaré aussi le sous-commissaire, tout en attendant d'excellents résultats de cette mesure, nous ne devons pas nous faire d'illusions, car la police serait-elle dix fois plus forte, qu'il est malheureusement, dans certains cas, impossible de prévenir les crimes. Les policiers qui peinent à se commettre dans les caves et dans des maisons d'ouvriers situées dans les quartiers populaires.

Un défenseur de Stoesel

Paris, 6 août.—Le capitaine Tsunoda, l'attaché militaire japonais ici, pendant qu'il faisait partie de l'état-major du général Nogi, conduisit les négociations pour la prise de Port Arthur, prend, dans une lettre ouverte, aujourd'hui, la défense du général Stoesel, qui avait le commandement de la forteresse, à la veille du procès de ce dernier pour s'être livré aux Japonais. Dans sa lettre, l'attaché japonais fait une triste peinture des conditions de la forteresse, dans laquelle il a été le premier à entrer. Il n'y avait plus d'aliments et les 20,000 Russes sous les armes n'étaient pas en état de se battre. La clef de la forteresse, a ajouté le capitaine Tsunoda, était partie lorsque la "cité de 205 mètres" a été capturée et la forteresse était à la merci des Japonais le 12 février 1905, lorsqu'ils ont pris possession du serment de Wang Tai.

Le général Stoesel, d'après l'officier japonais, aurait eu, pendant une quinzaine de jours de plus, mais le résultat aurait été un massacre véritable dans lequel il aurait été difficile de distinguer les combattants des assaillants. En terminant le capitaine Tsunoda dit: "Si d'autres fois nous nous rappellerons que Port Arthur a coûté 60,000 vies sur les champs de bataille seulement. Nous avons dépensé 30,000,000 de roubles de munitions. L'héroïque européenne commente la glorieuse capitulation de Port Arthur et elle est ainsi considérée au Japon.

C'est pourquoi l'empereur du Japon a ordonné au général Nogi de traiter le général Stoesel avec tous les honneurs dus à ce général officier. Son propre pays devrait le traiter de même."

Port d'Anvers

Bruxelles, 5.—Le gouvernement belge met à exécution ses plans destinés à faire d'Anvers le plus grand port d'Europe, et lui permettre de suffire au besoin de son énorme trafic maritime. Des crédits de 28,000,000 de francs destinés à ces travaux, la dernière partie, 9,800,000, a été votée aujourd'hui par la chambre.

La noyade du Grand Pabos

Perce, Qué., 7.—Le Dr Pidgeon, co-terre, a été appelé à Grand Pabos, 2 août courant, pour tenir une enquête sur le cadavre de Hubert Duquay, qui s'est noyé le 26 juillet dernier en compagnie de deux hommes, Dupuis et Garret, à Grand Pabos. Le verdict rendu a été celui de "noyé accidentellement".

Capitale fédérale

Ottawa, 7.—Comme on pouvait le prévoir, les journaux torontois d'Ontario tiennent le parti libéral, les chefs libéraux de Québec, sir Wilfrid Laurier y compris, responsables du fiasco de l'Assemblée Bourassa-Lavergne à Québec.

Le "Citizen", dans son numéro de ce matin, condamne l'organisation libérale de Québec pour la conduite des spectateurs envers le député de Labarre.

"Il n'y a pas à Québec, dit-il, un seul chef libéral ayant assez de dévouement pour prévenir des scènes aussi disgracieuses, au contraire, les chefs libéraux ont encouragé par leur inaction."

"Qu'importe, Henri, s'écrie la gazette bleue, dans un mouvement de soudaine sympathie; un jour viendra où ils seront obligés de vous écouter. Lorsque les gens de Québec auront des discours dans les deux langues, ils devront être plus loquaces."

"Si les adversaires de M. Bourassa à Québec, n'ont d'autres arguments que des pierres et des coups portés, la cause du député de Labarre doit être très forte."

Nous attendons le courrier de Toronto pour lire les élocutions du "Mail & Empire" et de la gazette de "Billy" McLean.

Le "Citizen" ajoute dans un article éditorial que la rumour de la dissolution du parlement fédéral est non fondée.

Tous, lui, dit-il, savent que sir Wilfrid Laurier n'a jamais eu l'intention de précipiter les élections générales, mais que la rumour de l'intervention du gouverneur général est invraisemblable.

Le conseil de ville d'Ottawa a décidé de tenir une enquête sur la conduite de la brigade du feu et du chef Prévoist, lors des élections de la Cie de la Cie Edwards. Le conseil a aussi ordonné à l'inspecteur du Collège l'autorisation d'emprunter 270,000 pour faire des travaux d'amélioration au Collège.

M. Burns, commissaire canadien à l'exposition de la Nouvelle Zélande, est revenu enchaîné de son voyage et du résultat de notre exposition à Christchurch, laquelle a décroché de nombreuses récompenses en outre de quelques prix spéciaux.

Dans les cercles politiques, on rappelle qu'en toute probabilité la session fédérale commencera vers la mi-novembre. On dit qu'il y a l'impression nationale, des instructions ont été données pour préparer une foule de documents pour cette date.

Aussitôt après l'ouverture de l'Hôtel des Monnaies, à Ottawa, en décembre prochain, on mettra en circulation une monnaie nouvelle, les pièces de monnaie. Il y aura un nouveau penny (deux sous) et des monnaies en nickel. Ce sera la première fois que le nickel, quoique ce soit l'un des grands minéraux au Canada, sera mis en circulation. Les États-Unis ont en circulation depuis de nombreuses années des pièces en nickel de la valeur de cinq centimes. Il semble y avoir place pour une pièce de deux centimes au Canada et le nickel sera employé pour la fabrication de pièces de gros sous actuellement en circulation. Lorsque la monnaie sera en pleine opération, elle emploiera soixante personnes. On s'attend à ce que quinze à vingt millions de pièces soient lancées dans la circulation tous les ans au Canada. Actuellement, la Monnaie Royale à Londres, fabrique seize millions de pièces de monnaie par année pour le Canada. L'an prochain, cette monnaie sera fabriquée à Ottawa.

Les prêtres en armes

Nous donnons sous "note réservée" la dépêche suivante, qui vient de Rome.

Rome, 7 août.—A une réunion spéciale des cardinaux, convoquée par le Pape, pour discuter sur la situation actuelle en Italie, causée par les manifestations anti-cléricales, la dévastation des propriétés ecclésiastiques, le Pape a ordonné à tous les prêtres actuellement à Rome, de porter sur eux des armes, revolver ou couteau, pour se défendre des attaques des fanatiques, le gouvernement italien ne donnant pas une protection suffisante.

Pèlerinage interdit

Rome, 5 août.—Le pape vient d'interdire le pèlerinage qui devait venir à Rome, à l'occasion de son jubilé sacerdotal. Deux de ces pèlerinages devaient prochainement partir de France.

L'agitation anticléricale en Italie

Rome, 6 août.—Les dépêches reçues de diverses provinces, indiquent que l'agitation anticléricale s'accroît de plus en plus. Deux églises de Florence et une autre à Pise, ont été incendiées par les manifestants.

Des convents ont été attaqués à Terni, Viterbe, Livourne et dans d'autres localités.

Au cours d'une conversation, M. Gioiotti, président du conseil des ministres, a déclaré qu'il avait donné les ordres les plus stricts pour prévenir les désordres et protéger les églises, les convents et les autres établissements religieux. En ce qui concerne les accusations portées contre certains congrégations, le premier ministre a dit:

"C'est l'affaire des tribunaux car le pays aurait le droit de se plaindre si le gouvernement intervenait pour entraver en quel que ce soit la liberté de la presse."

Nouveau chevalier

Paris, 6 août.—Le baron Edouard de Rothschild a été nommé aujourd'hui chevalier de la Légion d'honneur.

Teinturerie GLOVER

Pourquoi n'épargnez-vous pas
votre argent en envoyant vos habi-
lements

A la Teinturerie CLOVER

On les nettoiera et on les pressera

— SUCCURSALES —

181 rue ST-JEAN; Tél. 485
363 rue ST-JEAN; Tél. 1885
321 rue ST-JOSEPH; Tél. 2639

— BUREAU CHEF —

393-395 rue St-Valier

◀ Tél. 1510 ▶

HOTEL A VENDRE
L'Hôtel Cloutier de Saint
Joseph de Beauce

OPHÉLIE en l'air et des affaires pour
des raisons de santé. Monsieur J.
Cloutier, de 214-casse de l'avenue, offre
en vente son magnifique hôtel, si in-
commode du public voyageur. Ce hôtel est
le plus fashionable de l'endroit et est
très agréable. Depuis que M. Cloutier
l'occupe, il n'a cessé d'y faire de nom-
breuses réparations et de première clas-
se d'hui les maisons de ce genre sont
poursuive de toutes les améliorations pos-
sibles et toutes d'une vaste salle d'
chantillon, de construction toute récen-
te. Pour autres renseignements et
conditions, écrire à

J. A. CLOUTIER.

25 %
DE REDUCTION
Sur la balance de nos
Chaussure S
EN CANVAS

Justement l'article qu'il vous faut
durant les chaleurs d'été. Nous en
eu avons de toutes les qualités et de
tous les prix pour Dames et Messieurs

Perfection Shoe Store
346 RUE ST-JEAN

MATHIE ELLIS CO
LIMITED
180 Rue St-Paul

Venez voir notre nouveau
assortiment de beaux
VASES A FLEURS
Marchandises Absolument Nouvelles
Justement reçues

Articles de toutes Grandeurs
ET DE TOUTS PATRONS

— Téli. 269 —

S. J. SHAW & CO

13 Rue Saint-Jean et coins
des rues Lamontagne
et Notre-Dame

Peintures, Huiles et Ver-
nis, Brosses, Accessoires
de mécanisme, chiffons
en coton, cuivre d'ingé-
nieurs, Marchandise d'ajus-
tage.

TELEPHONE 573 HAUTE-VILLE
44 BASSE-VILLE

Nouvelles du district

SAINT-VALIER

Dimanche, le 28 juillet, deux Révérends Pères Rédemptoristes de Ste-Anne de la Rivière étaient de passage à Saint-Valier.

—Le Révérend Père Lalonde a fait le sermon sur la fête de Sainte-Anne, notre patronne.

Dans son sermon, très éloquent, il nous a rappelés à la mémoire qu'une jeune fille de la paroisse avait été guérie miraculeusement d'une maladie très grave par l'intercession de la bonne Sainte-Anne.

Dans l'après-midi, M. le curé, accompagné des Révérends Pères s'est rendu au troisième rang, pour bénir un calvaire qui a été réparé à neuf. Un grand nombre de paroissiens se sont rendus à cet endroit.

À cette occasion une belle ovation a été faite et le Révérend Père Devolle a prêché sur la passion de Notre Seigneur, en finissant par la bénédiction de la croix et des fidèles.

—La foudre a fait des ravages dans notre paroisse durant le mois de juillet.

Trois vaches laitières de haut prix ont été tuées. Une appartenait à M. Charles Lescompte, l'autre à M. Huiert Roy, et une troisième à M. Léger Coriveau. Les poteaux de téléphone ont été beaucoup endommagés.

Les pertes sont évaluées à au-delà de \$500.

—MM. Leclerc & Fils, volutiers sont venus à construire plusieurs corbailards pour différentes paroisses.

Ces voitures sont de vrais chefs-d'œuvre, et faites de première classe.

—Nous avons une température tout à fait désagréable depuis quelques jours, ce qui retarde les travaux des foins.

La récolte sera assez bonne en général à part des grains qui souffrent beaucoup de l'humidité dans des terres basses.

N.-D. DE BUCKLAND

N.-D. de Buckland, 30 juillet.—Depuis une semaine, nous avons une température maussade, de la pluie tous les jours, ce qui retarde la saison d'une quinzaine. Quant à la récolte elle est très belle.

—La construction est très active ce temps-ci. Nous remarquons en outre deux propriétés magnifiques, en face du presbytère, l'une appartenant à M. Joseph Lapointe, propriétaire de moulin à eau et l'autre appartenant à M. Joseph Nolet, aussi propriétaire de moulin.

—Une troisième propriété est aussi en voie de construction. Elle appartient à M. Adélard Larochele. Il y a en outre plusieurs granges de dimensions diverses, appartenant à M. Larochele; celles de MM. Téleph. Fontaine, Cyrille Ruel et Eusèbe Larochele.

—La main d'œuvre est très rare par ici, surtout à ce temps de la saison. Les salaires sont de \$1.50 par jour, y compris la nourriture, ce qui paie autant que beaucoup de métiers à la ville.

—Mlle Joséphine Lapointe part pour Ojttawa, cette semaine, pour passer une quinzaine chez des parents et amis.

—Mme et Mlle Bouchard, de Beaufort, étaient de passage ici au commencement de la semaine, les hôtes de M. le curé Deschênes. M. et Mme Bouchard sont repartis vers la Beauce, laissant Mlle Bouchard pour une quinzaine.

—Au village où le vœu ferait, nous recueillons la nouvelle qu'une partie de la paroisse appelée "Les Pointes" a été ravagée par la grêle qui a fait beaucoup de dégâts, dévastant les jardins et détruisant une partie de la récolte chez plusieurs de nos cultivateurs.

On m'annonce en même temps que les ravages se sont fait beaucoup plus sentir dans Saint-Philémon que dans Buckland.

VICTORIAVILLE
(De notre correspondant)

5 août. — La manufacture de meubles de Victoriaville a terminé son année d'année le 31 juillet. Pour faciliter le travail de l'inventaire, la manufacture a été fermée lundi, vendredi et samedi. Le travail va reprendre aujourd'hui.

— La tempête de grêle qui a fait rage à Québec, vendredi dernier, ne s'est pas fait sentir ici. Cependant, la pluie a été abondante.

— M. J. Blais, secrétaire-trésorier, de la manufacture de meubles, s'est porté acquéreur d'une jolie maison tout près du nouveau collège des Frères du Sacré-Cœur.

— M. J. P. Galtbois, représentant de la maison Darveau, de Québec, était ici ces jours-ci.

— La fabrication de lits en fer organisée l'automne dernier, par M. W. A. Catton, gérant de la manufacture de meubles, est en pleine prospérité. Depuis son ouverture, quatorze mille lits ont été livrés.

— La manufacture de chaises est aussi prospère, ainsi que la manufacture de meubles.

— Le meilleur marché pour ces trois manufactures s'est l'Ouest Canadien où les expéditions se font par lots de cinquante. Le tarif de transport est à Vancouver contre au-delà de \$300.00.

— La succession de feu M. Ludger Perrault a vendu, il y a déjà quelque temps, l'hôtel Grand Union à M. M. H. Bernier, ci-devant de Joliette. Le nouveau propriétaire a tout fait à neuf : tapisseries, peintures, ameublement, etc. Le Grand Union est maintenant, sans contredit, un des meilleurs hôtels que l'on puisse trouver en dehors des grandes villes. Il est fréquenté par tous les voyageurs de commerce et la meilleure classe des touristes.

— Il y a eu, hier soir, à la salle du collège, un magnifique concert, avec M. Paul Dufault, célèbre ténor Canadien, comme principaux attraction à l'affiche. M. Dufault, comme toujours, a fait un succès complet, et outre, et pour couronner ses succès, il nous a donné en y mettant toute l'expression campagnarde, une chanson populaire.

FRASERVILLE
(De notre correspondant)

Fraserville, 5. — Les citoyens de Fraserville ont l'avantage de posséder au milieu d'eux Mlle La Palme, la distinguée artiste de l'Opéra Comique de Paris. Mlle La Palme est venue passer ses vacances chez son important industriel de cette ville et doit retourner à Paris vers le 20 de ce mois. Quelque venue pour se reposer de ses durs labeurs, Mlle La Palme s'est intéressée à se faire entendre la semaine dernière dans un concert au profit de l'Hôtel Dieu. C'est dire qu'il y a eu salle comble et de longs et chaleureux applaudissements après chaque morceau qu'elle chanta : elle dut se rendre à de nombreux rappels. Tout ce qu'il ont eu le plaisir d'entendre Mlle La Palme ne sont nullement surpris de la renommée de sa fille. Donc toutes nos félicitations et nos sincères remerciements.

CAP ST-IGNACE
(De notre correspondant)

A l'assemblée annuelle des actionnaires de la Cie d'Aqueduc du Cap St-Ignace, qui a eu lieu le 30 juillet dernier, les personnes suivantes ont été élus directeurs pour l'année 1907-1908 : Hon. P. A. Caquette Québec, et MM. Jos. J. Guimont, cultivateur, Cap St-Ignace; Irénée Lord Marchand, St-Cyrille; et M. Jos. J. Narsis, St-Cyrille. L'islet Léandre Methot, mécanicien, L'islet Cap St-Ignace; Philias Bernier, marchand, Cap St-Ignace; Edouard Bouchard, cultivateur, St-Pierre; et Edouard Holmberg, cultivateur, St-Olivier. Ont été réélus, rentier, Cap St-Ignace.

A une assemblée des directeurs, M. Jos. J. Guimont a été réélu président

1. L'ancien réagéné comme secrétaire. **Bernier.** Les affaires de la compagnie sont dans un état très prospère.

Foix de forêts

Vancouver, C.A., 6.—Le grand-feu d'incendie et 100 hommes sont allés combattre un violent incendie qui menace quatre millions de pieds de bois de première qualité sur l'île Gauer, à dix milles de Vancouver. Le feu fait rage sur l'île Valdez jusqu'à toute entière, et le bois qui s'y trouvait représente une perte de plusieurs mille piastres.

Des hommes qui étaient dans un sentier ont été obligés de l'abandonner samedi, et ont dû se réfugier dans la grève. Le feu était si intense que les hommes de chantier n'ont pu sauver qu'en couvrant de couvertures mouillées, l'ingénieur qui a ramené le train vers la grève.

Les grèves et Belfast

Belfast, 5.—La situation des gréistes est encore grave. Les efforts de l'Union font pour mettre fin aux difficultés avec les charbonniers sont inutiles et toutes les négociations se sont sans succès. Les charbonniers déclarent qu'ils cesseront jusqu'à fin. La grève des charroyeurs de charbon est commencée.

L'Exposition de Jamestown

ouvre une agence au Canada

Norfolk, Va.—La Compagnie de l'Exposition de Jamestown, qui se tient actuellement sur les rives de Hampton Roads, Virginie, et avoisant Norfolk, Newport News, Portsmouth, Old Point Comfort, Hampton, Phoebus et Fortress Monroe vient de décider de fonder une agence canadienne où toutes les communications nécessaires concernant l'Exposition pour le Canada.

Cette agence sera établie à Montréal. M. Louis Larivière, qui depuis est modé à la direction du département de publicité canadienne et franco-américain aux quartiers généraux de l'Exposition à Norfolk,

en sera le gérant.

Tous les renseignements, prospectus, papiers de l'Exposition, plans du terrain, catalogues, etc. seront tout gratuitement à ceux qui en feront demande à M. Louis Larivière, au bureau de l'Exposition de Jamestown, Norfolk, Canada.

Compagnie du chemin de fer de Matane et Gas

On nous écrit de la Rivière Loup, que l'assemblée annuelle de la Matane et Gaspié a eu lieu cet endroit, jeudi dernier, le 15 août, en la présence du sénateur Choquette.

Assistaient à cette assemblée, M. Emile Dubé, Charette, C.A., Gauthier, M. P., Jos. Hamel, R. G. T. Dubé, A.R. Fortin, N. Nap. Dion, M. P., J. Levasseur, Donat Caron, M. P., Thon, sénateur Choquette, J. Bégin, Dr G. A. Gossé, G. A. B. Jos. Girard, L. V. Dumais, C. B. Riott, René Dupont, et plusieurs autres étaient représentés par procuration, entr'autres les suivants : MM. Alex. A. Soucy, J. de Matur, MM. Alex. Fraser, Ed. Dufour, Hector Levasseur, Joseph Bouchard, E. Gagnon, N. P., Frs Parent, Tre Gossé, Dr A. Ross, M. P., J. E. St. Pierre, V. E. Desautels, Jos. Mercier, E. Lamontagne, H. B. Locke, N. Aubin, R. G. P. C. Saindon, M. M. L. Lancker, M. V. L. Dionne, N. P., J. Saucier, etc., etc.

Les rapports du président et des secrétaires ont été reçus et acceptés de même que les comptes du profit après avoir été audités par M. Emile Dubé et J. O. Girard. Un apaisement de 10 p. c. a été fait et la décision des directeurs, de demander des missions dans le cours de ce mois, a été ratifiée. Les personnes qui ont été élus directeurs pour 1907-1908, savoir : MM. C. A. Gauthier, P. J. G. Scott, R. T. Dubord, A. R. Fortin, sénateur Choquette, J. Bégin, Dr G. A. Gossé, M. P., Dr Ross, P. J. F. Bégin.

Les directeurs s'étant réunis pour l'assemblée générale. M. le sénateur Choquette fut réélu président, M.

ont fut engagé comme secrétaire.
En somme l'assemblée a été très
enthousiaste et très satisfaite des so-
ciations entamées avec les finan-
ciers et les contracteurs qui, nous
sommes convaincus, seront menés
bonne fin et dans un avenir probable.
Ce chemin de fer dont il est depuis
si longtemps question, sera un tel
accompli. Sur proposition de M. D.
M. P., des remerciements furent
faits aux différents associés et l'as-
semblée fut déclarée close.

2 dans 1

Girage à Chaussures

Un marchand prudent man-
ifestera toujours le désir sincère
de vous servir en vous donnant
ce que vous demandez.

Noir et blancs ordinaires. Chat
et les autres.
Boîtes de 100
et 200.



il a la place d'honneur

dans tous les familles canadiennes.
La mère se sert de préférence de
SIROPS MORIN pour les enfants pour
guérir son bébé de diarrhée, dyssen-
té, choléra, dentition douloureuse.

Appréciation conservatrice

Le "Star" de Montréal, en fait le principal journal conservateur de la Province; consacrait son premier numéro, lundi dernier, à une appréciation du discours de l'hon. Gouin devant les électeurs de Châteauguay. Voici en quels termes, ce journal conservateur appréciait l'administration de M. Gouin:

"Toutefois, il n'est que juste de dire que le Premier Gouin a donné à cette Province une administration bien meilleure qu'elle ne le méritait par le fait que cette Province elle-même a failli à la nécessité première de tout bon gouvernement—c'est-à-dire en lui fournissant une bonne opposition active."

En d'autres termes, le "Star" à l'impartialité de reconnaître que l'hon. M. Gouin, malgré l'absence de toute opposition effective, a su administrer les affaires de la province sans tomber dans aucune des erreurs que faisait naître cette absence même de contrôle.

Ce n'est pas un mince éloge à faire à un homme d'Etat, car il faut—tout le monde le sait—être deux fois sage pour savoir résister aux tentations, que donne la toute puissance, sans contrôle; c'est aussi avoir double mérite.

Par pitié pour M. Leblanc—Evariste, en toto—nous n'insisterons point sur l'évidence évidente que révèle cette opinion du "Star" à l'égard du rôle qu'il a joué, comme chef d'opposition, en chambre.

Le "Star" continue son appréciation de l'hon. M. Gouin dans les termes suivants:

"Qui plus est, M. Gouin a droit à nos remerciements pour avoir obtenu une augmentation du subside fédéral, de ce fait nous avons évité le lourd fardeau d'une progression des impôts directs sur les opérations du commerce et de l'industrie. Ce succès est une plume qu'il a le droit de mettre à son chapeau et qu'il est à peu près le seul, d'entre tous les hommes politiques des provinces du Canada à avoir le droit de porter. Personne ne songera à lui reprocher de s'en parer. Mais en outre de tout cela et plus encore, il s'est montré favorable à toute législation pour le progrès et l'humanité—comme, par exemple, la lutte contre la plaie de l'usure—et enfin il a tenu la tête dans le mouvement en faveur du progrès de l'éducation."

En présence de cette appréciation du principal organe conservateur anglais de la Province, appréciation qu'on peut rapprocher de celle de la "Gazette", autre organe conservateur, au lendemain de la clôture de la dernière session, on est en droit de trouver pour le moins discutables, les dénégations saugrenues du petit groupe rochoniste qui se propose pour sauver la Province.

Elle s'est sauvée et se sauvera sans eux.

C'EST MONUMENTAL!

Une déclaration de M. Armand Lavergne, à l'égard du tumulte de lundi soir, et c'est en vérité fort heureux car, à elle seule, elle synthétise de la façon la plus concrète possible, mais aussi de la plus claire façon imaginable, la mentalité du groupe rochoniste tout entier, dont M. Armand Lavergne était le porte-parole.

Le député—par interim—de Montmagny, voulant donner les raisons qui le poussaient, lui et les autres écoliers de la grande orse nationale à se lancer dans la politique provinciale, a déclaré:

"Maintenant que, grâce à l'appui moral que nous avons prêté à Sir Wilfrid Laurier, nos intérêts sont sauvegardés à Ottawa, nous venons nous occuper des intérêts de la seule province française de l'Amérique pour la sauver de la banqueroute qui la menace."

Cette déclaration c'est à elle seule un monument!—un monument d'orgueil bouffi, de vanité prétentieuse, de pédanterie grotesque.

Cet obélisque rochoniste se dressera à jamais sur le ciel politique comme l'expression dernière de la sottise burlesque et prétentieuse.

Très sincèrement MM. Armand Lavergne et Bourassa sont convaincus que ce sont eux, eux seuls qui dans toute la Chambre des Communes à Ottawa possèdent le don de sagesse et l'instinct du patriotisme.

Sans eux, sans leur APPUI MORAL! Sir Wilfrid Laurier, incapable sans doute de se guider tout seul, n'aurait jamais pu sauvegarder nos intérêts.

Sans Armand Lavergne, à Ottawa, on tremble à la seule pensée de toutes les erreurs monumentales qu'aurait pu commettre Sir Wilfrid Laurier!

Et le plus joli c'est que cet ineffable jeune homme est convaincu de l'immensité de son importance!

C'est incommensurable!

Et voilà la mentalité de ces gaillards-là.

C'est le ridicule poussé à la dernière extrémité du grotesque.

UN MOT A M. BOURASSA

Nous ne tenons pas le député de Labelle responsable des négligences déplorables du jeune Armand Lavergne.

Ce serait une médisance pour ne pas dire une calomnie.

Mais M. Bourassa, comme chef de la Ligue Nationaliste, devrait bien mettre à son lieutenant un peu de plomb dans la tête. Tout au moins pourrait-il lui souffler quelques effluves de sa profonde sagesse.

Le jeune homme aura sa leçon, telle qu'il l'a méritée le 5 août.

Mais en attendant, le maître et le disciple feront bien d'étudier les rapports officiels de l'Instruction publique, des Terres de la Couronne et de la Colonisation et Mines.

Autrement, dans leur prochaine assemblée, le peuple les coiffera d'un bonnet d'âne mérité.

LA VIOLENCE

Les journaux se plaignent avec raison que des cailloux ont été lancés sur les orateurs, à l'assemblée de lundi.

Nous déplorons ces méthodes autant qu'hommes du monde. Rien de peut excuser de telles lâchetés, qu'elles viennent d'un côté ou de l'autre.

Nous nous rappelons cependant qu'au temps jadis—qui n'est pas encore loin—nos amis se faisaient assommer à coups de barres de fer et de cailloux dans des paroisses non loin de Québec.

MM. Choquette, les deux Langelier, les deux Déchêne, Rod. Roy, Turgeon, Chs DeGueule et nos autres amis ont dû se garer contre les projectiles et les "boulles" du parti conservateur.

Lundi soir, M. Bourassa a parlé. Le lendemain, il a passé devant nos bureaux, frais comme une rose.

Mais la veille, il a laissé ses satellites assaillir, dix contre un, notre rédacteur en chef, au Frontenac, et si on avait pu le faire, M. d'Hellecourt aurait été assommé.

Et voilà le parti de la paix, le parti des bons principes et le parti du "fair play."

Ces messieurs qui se plaignent des cailloux lancés par des individus que M. Bourassa lui-même a reconnu comme n'appartenant pas au parti libéral, se sont lancés comme des loups sur un homme seul.

C'est, du reste, la politique nationaliste.

Qu'on le comprenne bien.

UNE OPINION CONSERVATRICE

Le "Richmond Guardian" est un des vétérans de la presse des Cantons de l'Est, qui a toujours donné un appui loyal au parti conservateur, mais sa loyauté au parti ne lui fait pas perdre de vue la loyauté qu'il doit, avant tout, à la province, et nous croyons pouvoir citer quelques passages d'un article publié dans son numéro du 26 juillet comme indiquant les sentiments des conservateurs intelligents des Cantons de l'Est, à l'égard de l'hon. M. Gouin et de son gouvernement.

"Il y aura des élections générales provinciales en octobre. On peut prendre cette nouvelle comme exacte. Il existe une différence d'opinion sur l'opportunité d'une dissolution de la Législature cette année, et nous supposons que ce sera le principal sujet de la discussion pendant la campagne, car pour parler franchement, nous ne voyons aucun autre sujet à discuter devant les électeurs.

"L'importante question de l'éducation n'est pas assez définie pour être discutée, car M. Gouin n'a pas encore formulé définitivement son programme et il n'est guère en mesure de le faire avant que le nouveau subside fédéral ait été placé entre les mains de son gouvernement.

"On croit à peu près universellement à la bonne foi du premier ministre à ce sujet et se serait une calamité réelle que de le renverser, quoique nous croyons que ce résultat ne soit guère probable.

SIMPLES REMARQUES

Sans Armand Lavergne et Bourassa, à Ottawa, jouant le rôle de "magister", sir Wilfrid Laurier n'aurait jamais rien pu faire de bon. Ce sont ces deux modestes personnages qui l'affirment.

La "Presse" donne la note juste lorsqu'elle rappelle à M. Bourassa et à ses amis qu'ils ont manqué de tact et provoqué par une inutile bravade, les sentiments des électeurs de Québec-Est.

"D'après le "Chronicle", le fait de crier "Vive Laurier", lundi soir, était une manifestation intempestive, condamnable et conséquemment—pénalement!—Doux "Chronicle"!

Les véritables auteurs du tumulte de lundi, ce sont ceux qui du haut du marché, ont dirigé sur la foule des jets d'eau de conduits à incendie.

L'échevin Huard, est-il, comme on le prétend, responsable de cet acte?

"Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit", voilà une maxime que pourront désormais méditer, en connaissance de cause, les amis de M. Bourassa qui lapidaient les libéraux dans le comté de Québec.

La foule n'a pu saisir que des bribes des déclarations de M. Bourassa, lundi soir, mais cela a été suffisant pour permettre d'apprécier toute l'insanité du prétendu programme.

La "Patrie" donne un nouvel échantillon de sa mauvaise foi en cherchant à faire retomber sur le "Soleil" la responsabilité des scènes tumultueuses de lundi.

Messieurs Lavergne et Bourassa se sont constitués les Terre-Neuve de la Province. Puisqu'ils leur faut absolument sauver quelque chose, qu'ils commencent donc par sauver leur propre réputation, qui risque fort de sombrer à tout jamais.

"L'ENERGIE FRANÇAISE"

Notre correspondant à Paris, M. Jacques Perier, publie dans "L'Energie Française", l'importante revue de M. André Chéradame, le récit d'une entrevue qu'il eut à Liverpool avec Sir Wilfrid Laurier. Nous avons reproduit cette entrevue dans notre première page hier, "L'Energie Française" suit avec attention la vie économique et politique du Canada. C'est une revue éminemment pratique, et nous saisissons l'occasion de lui faire un peu de réclame pour la remercier de la sympathie qu'elle nous témoigne. En même temps qu'une revue, "L'Energie Française" est un bureau de renseignements dirigé par des hommes de la plus haute valeur. Elle est au service de ses abonnés et elle répond gratuitement à toutes les questions qui lui sont posées.

Le seul numéro de cette semaine fait valoir les noms de Georges Bonnet, Jules Claretie, de l'Académie française, le capitaine Daurit, Louis Leger, de l'Institut, etc. Il suffit pour s'abonner d'envoyer la somme de 2 dollars et demi à M. André Chéradame, 14 rue du Helder, Paris.

MALADIES DE L'ETE

Une des plus communes et des plus dangereuses

Tous devraient y être préparés et avoir sous la main, une bouteille d'Extrait de fraises sauvages du Dr Fowler.

Peu de personnes échappent à ces maladies qui sont si communes l'été. Beaucoup, cependant, n'en ressentent que de légères atteintes.

Vous ne pouvez dire quand vous en devenez la victime, ni quand elle finira.

Laissez faire seulement pendant un jour ou deux et vous verrez à quel point vous deviendrez faible. Il n'y a qu'un moyen sûr de se guérir et c'est en prenant l'Extrait de fraises sauvages du Dr Fowler. Ce remède est sur le marché depuis longtemps et il a été éprouvé d'une façon si sûre que vous ne faites pas une expérience en l'essayant.

N'acceptez pas de substitution ou d'imitations car plusieurs de ces dernières sont positivement dangereuses pour la vie et la santé. Insistez pour avoir le véritable remède du Dr Fowler.

Mme Norman H. Helsan Ship Harbor, N. E., écrit: "L'été dernier, mon bébé fut très souffrant des troubles de l'estomac. J'essayai tout ce que je pus pour le guérir, mais rien ne put me soulager. Un jour, un voisin m'apporta et me dit d'essayer l'Extrait de fraises sauvages du Dr Fowler, alors, j'en achetai une bouteille, et après en avoir pris quelques doses, mon bébé fut guéri. Je n'aurais jamais pu en dire ce que j'en ai dit à la maison."

POLITIQUE EXTERIEURE

LE RENOUVELLEMENT DE LA TRIPLE — LES RAPPORTS DE LA FRANCE ET DE L'ALLEMAGNE

Un important journal autrichien, la "Neue Freie Presse" de Vienne, a annoncé comme un grand événement le renouvellement de la Triple pour une durée de six années.

C'est d'un renouvellement tacite et en quelque sorte automatique qu'il s'agit.

L'Autriche-Hongrie est unie à l'Allemagne par un traité conclu en 1888 et auquel il n'a pas été assigné de limitation de durée. Il peut donc durer indéfiniment. Il n'en est pas de même des traités conclus par les deux puissances germaniques avec l'Italie. Ces derniers traités prenant fin au 28 juin 1908, il avait été spécifié qu'ils seraient prolongés pour une nouvelle période de six années.

Un an avant l'expiration, c'est-à-dire le 28 juin 1907, ils n'avaient pas été formellement renouvelés par un des contractants. Ils restent donc en vigueur jusqu'en juin 1914. Personne ne s'attendait d'ailleurs à ce que l'Italie dénonçât ses traités avec l'Allemagne et l'Autriche. Il suffit à l'Italie que ses engagements de ce côté ne l'empêchent pas d'entretenir des relations cordiales avec les autres nations, spécialement avec la France et l'Angleterre. Le renouvellement ou plutôt la prolongation de la Triple était donc un événement prévu, attendu et qui ne change rien à la situation actuelle.

Quant à ce qui concerne l'Italie et l'Autriche-Hongrie, il n'y a rien de nouveau.

Cependant il semble, en ce qui con-

LE SOLEIL

cerné l'Allemagne, qu'elle soit disposée à sortir de l'isolement de la Triple-Alliance qu'interrompaient ses intrigues avec l'autocrate russe.

Pour le premier fois le chancelier de l'Empire a affirmé à la tribune du Reichstag, comme d'ailleurs l'a fait plus récemment la chancellerie française à la Chambre des députés, que les relations étaient excellentes entre l'Allemagne et la France. Mais à vrai dire nous n'en sommes pas encore à la veille d'une entente positive.

Si, en dehors des théoriciens de l'entente franco-allemande, dont l'influence gouvernementale n'est pas grande, on consulte aujourd'hui un mouvement d'opinion en faveur de cet accord "colonial" auquel, dans un discours qui n'est pas celui de quelques mois, le prince de Bismarck fit une claire allusion, il ne faut pas se dissimuler que nombreux restent les adversaires de l'entente. Les uns déclament hautement qu'il n'y a rien à discuter entre la France et l'Allemagne et que la conversation même est inutile parce qu'elle est sans but.

D'autres non moins hostiles affirment que l'Allemagne n'a rien à demander ni en Europe ni en Turquie d'Asie et qu'elle n'a rien à offrir à la France. Ils ne veulent pas que la France puisse vouloir et demander. En effet, le désir allemand serait un appui financier en Turquie et en Asie-Mineure, sans contrôle géant. Mais si des hommes comme M. Cas, et M. Etienne étaient disposés à un accord sur ces bases, il ne faut pas oublier qu'ils ne sont pas au pouvoir et qu'ils ont échoué, alors qu'ils y étaient, dans leurs tentatives d'arrangements, soit sur ce qui apparaît difficile de savoir ce que pourraient accepter le gouvernement et le parlement français dans l'état actuel de l'opinion, et il reste douteux que l'Allemagne obtienne les satisfactions qu'elle désire pour le chemin de fer de Bagdad, même en échange de concessions réelles au Maroc. C'est pourquoi, tout en prenant acte avec une véritable satisfaction de l'état des relations franco-allemandes, on peut se demander si l'entente n'est pas prématurée de discuter les conditions d'un accord.

Dans les milieux financiers et industriels, et sans doute aussi dans les milieux diplomatiques, on a point de telles illusions. On sait ce que l'Allemagne peut demander, on sait ce qu'elle aurait intérêt à offrir. Peut-être même est-on fixé sur ce que la France peut vouloir et demander. En effet, le désir allemand serait un appui financier en Turquie et en Asie-Mineure, sans contrôle géant. Mais si des hommes comme M. Cas, et M. Etienne étaient disposés à un accord sur ces bases, il ne faut pas oublier qu'ils ne sont pas au pouvoir et qu'ils ont échoué, alors qu'ils y étaient, dans leurs tentatives d'arrangements, soit sur ce qui apparaît difficile de savoir ce que pourraient accepter le gouvernement et le parlement français dans l'état actuel de l'opinion, et il reste douteux que l'Allemagne obtienne les satisfactions qu'elle désire pour le chemin de fer de Bagdad, même en échange de concessions réelles au Maroc. C'est pourquoi, tout en prenant acte avec une véritable satisfaction de l'état des relations franco-allemandes, on peut se demander si l'entente n'est pas prématurée de discuter les conditions d'un accord.

La "Patrie" donne un nouvel échantillon de sa mauvaise foi en cherchant à faire retomber sur le "Soleil" la responsabilité des scènes tumultueuses de lundi.

Messieurs Lavergne et Bourassa se sont constitués les Terre-Neuve de la Province. Puisqu'ils leur faut absolument sauver quelque chose, qu'ils commencent donc par sauver leur propre réputation, qui risque fort de sombrer à tout jamais.

"L'ENERGIE FRANÇAISE"

Notre correspondant à Paris, M. Jacques Perier, publie dans "L'Energie Française", l'importante revue de M. André Chéradame, le récit d'une entrevue qu'il eut à Liverpool avec Sir Wilfrid Laurier. Nous avons reproduit cette entrevue dans notre première page hier, "L'Energie Française" suit avec attention la vie économique et politique du Canada. C'est une revue éminemment pratique, et nous saisissons l'occasion de lui faire un peu de réclame pour la remercier de la sympathie qu'elle nous témoigne. En même temps qu'une revue, "L'Energie Française" est un bureau de renseignements dirigé par des hommes de la plus haute valeur. Elle est au service de ses abonnés et elle répond gratuitement à toutes les questions qui lui sont posées.

Le seul numéro de cette semaine fait valoir les noms de Georges Bonnet, Jules Claretie, de l'Académie française, le capitaine Daurit, Louis Leger, de l'Institut, etc. Il suffit pour s'abonner d'envoyer la somme de 2 dollars et demi à M. André Chéradame, 14 rue du Helder, Paris.

Messieurs Lavergne et Bourassa se sont constitués les Terre-Neuve de la Province. Puisqu'ils leur faut absolument sauver quelque chose, qu'ils commencent donc par sauver leur propre réputation, qui risque fort de sombrer à tout jamais.

La "Patrie" donne un nouvel échantillon de sa mauvaise foi en cherchant à faire retomber sur le "Soleil" la responsabilité des scènes tumultueuses de lundi.

Messieurs Lavergne et Bourassa se sont constitués les Terre-Neuve de la Province. Puisqu'ils leur faut absolument sauver quelque chose, qu'ils commencent donc par sauver leur propre réputation, qui risque fort de sombrer à tout jamais.

"L'ENERGIE FRANÇAISE"

Notre correspondant à Paris, M. Jacques Perier, publie dans "L'Energie Française", l'importante revue de M. André Chéradame, le récit d'une entrevue qu'il eut à Liverpool avec Sir Wilfrid Laurier. Nous avons reproduit cette entrevue dans notre première page hier, "L'Energie Française" suit avec attention la vie économique et politique du Canada. C'est une revue éminemment pratique, et nous saisissons l'occasion de lui faire un peu de réclame pour la remercier de la sympathie qu'elle nous témoigne. En même temps qu'une revue, "L'Energie Française" est un bureau de renseignements dirigé par des hommes de la plus haute valeur. Elle est au service de ses abonnés et elle répond gratuitement à toutes les questions qui lui sont posées.

Le seul numéro de cette semaine fait valoir les noms de Georges Bonnet, Jules Claretie, de l'Académie française, le capitaine Daurit, Louis Leger, de l'Institut, etc. Il suffit pour s'abonner d'envoyer la somme de 2 dollars et demi à M. André Chéradame, 14 rue du Helder, Paris.

MALADIES DE L'ETE

Une des plus communes et des plus dangereuses

Tous devraient y être préparés et avoir sous la main, une bouteille d'Extrait de fraises sauvages du Dr Fowler.

Peu de personnes échappent à ces maladies qui sont si communes l'été. Beaucoup, cependant, n'en ressentent que de légères atteintes.

Vous ne pouvez dire quand vous en devenez la victime, ni quand elle finira.

Laissez faire seulement pendant un jour ou deux et vous verrez à quel point vous deviendrez faible. Il n'y a qu'un moyen sûr de se guérir et c'est en prenant l'Extrait de fraises sauvages du Dr Fowler. Ce remède est sur le marché depuis longtemps et il a été éprouvé d'une façon si sûre que vous ne faites pas une expérience en l'essayant.

N'acceptez pas de substitution ou d'imitations car plusieurs de ces dernières sont positivement dangereuses pour la vie et la santé. Insistez pour avoir le véritable remède du Dr Fowler.

Mme Norman H. Helsan Ship Harbor, N. E., écrit: "L'été dernier, mon bébé fut très souffrant des troubles de l'estomac. J'essayai tout ce que je pus pour le guérir, mais rien ne put me soulager. Un jour, un voisin m'apporta et me dit d'essayer l'Extrait de fraises sauvages du Dr Fowler, alors, j'en achetai une bouteille, et après en avoir pris quelques doses, mon bébé fut guéri. Je n'aurais jamais pu en dire ce que j'en ai dit à la maison."

POLITIQUE EXTERIEURE

LE RENOUVELLEMENT DE LA TRIPLE — LES RAPPORTS DE LA FRANCE ET DE L'ALLEMAGNE

Un important journal autrichien, la "Neue Freie Presse" de Vienne, a annoncé comme un grand événement le renouvellement de la Triple pour une durée de six années.

C'est d'un renouvellement tacite et en quelque sorte automatique qu'il s'agit.

L'Autriche-Hongrie est unie à l'Allemagne par un traité conclu en 1888 et auquel il n'a pas été assigné de limitation de durée. Il peut donc durer indéfiniment. Il n'en est pas de même des traités conclus par les deux puissances germaniques avec l'Italie. Ces derniers traités prenant fin au 28 juin 1908, il avait été spécifié qu'ils seraient prolongés pour une nouvelle période de six années.

Un an avant l'expiration, c'est-à-dire le 28 juin 1907, ils n'avaient pas été formellement renouvelés par un des contractants. Ils restent donc en vigueur jusqu'en juin 1914. Personne ne s'attendait d'ailleurs à ce que l'Italie dénonçât ses traités avec l'Allemagne et l'Autriche. Il suffit à l'Italie que ses engagements de ce côté ne l'empêchent pas d'entretenir des relations cordiales avec les autres nations, spécialement avec la France et l'Angleterre. Le renouvellement ou plutôt la prolongation de la Triple était donc un événement prévu, attendu et qui ne change rien à la situation actuelle.

Quant à ce qui concerne l'Italie et l'Autriche-Hongrie, il n'y a rien de nouveau.

Cependant il semble, en ce qui con-

PETER'S
THE ORIGINAL
CHOCOLATE
Le plus en faveur le plus savoureux.
Le chocolat universellement préféré.
LAMONT CORLIS, 27 rue Compton, Montréal.

NEW-YORK
— VIA —
MONTREAL
NEW YORK CENTRAL LINES
"AMERICA'S GREATEST RAILWAY SYSTEM"
Route des Adirondacks et de Rutland
Chairs parlors et wagons.
Lits pour tout le trajet
Pour informations détaillées s'adresser aux agents du C. P. R.

LA BANQUE NATIONALE
Jeudi, le 1er d'août prochain, et après, cette banque paiera à ses actionnaires un dividende de un et trois quarts pour cent, étant au taux de sept pour cent par année, sur son capital, pour le trimestre finissant le 31 de juillet prochain.
Ce dividende sera payé suivant la liste des actionnaires inscrits à la date du 16 juillet.
Par ordre du Bureau de direction.
P. LAFRANCE, Gérant.
Québec, le 3 juillet 1907 4j

56 missions pour engins à triple Expansion
pour les vapeurs Nos 21 et 22
Des soumissions adressées au sous-secrétaire des Pêcheries, au département de la Marine et des Pêcheries d'Ottawa, jusqu'au midi le vingt-quatrième jour de chaque mois, pour fournir deux services d'engins à triple expansion pour le vapeur No 21 et deux services d'engins à triple expansion pour le vapeur No 22.

CONTRAT DE LA MALLE
DES SOUMISSIONS. CAHIERETTES. Adressées au ministre des Pêcheries, au département de la Marine et des Pêcheries d'Ottawa, jusqu'au midi le vingt-quatrième jour de chaque mois, pour fournir deux services d'engins à triple expansion pour le vapeur No 21 et deux services d'engins à triple expansion pour le vapeur No 22.

BANQUE DE QUEBEC
Dividende trimestriel
Avis est par la présente donné qu'un dividende de un et trois quarts pour cent sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le trimestre présent et que ce dit dividende sera payable à l'office de la Banque en cette ville; et aux succursales, le et après, mardi, le troisième jour de septembre prochain, aux porteurs d'actions enregistrées jusqu'au 16 août prochain.
Par ordre du Conseil.
THOMAS McDUGALL, Secrétaire.
Gérant général.
Québec, 19 juillet 1907.

THE de Boerf 'Croix Rouge'
fabriqué avec du bœuf de premier choix et concentré de telle sorte que 1 once contient l'extrait de plus de 10 lbs. de bœuf de première qualité. C'est l'Extrait de viande le plus avantageux pour les Hopitaux, cuisines, maison de pension, restaurants ou hôtels. Fabriqué sous la direction d'experts, par la
Colonial Fluid Beef and Specialty Co., Montreal

POELES
— DE —
CUISINE
— A —
CHARBON
— ET AU —
BOIS
LE "PEERLESS"
DEMANDEZ NOS FEUILLES ILLUSTREES
LA CIE MECHANICS SUPPLY
80-90 RUE SAINT-PAUL, QUEBEC.

J. A. CHICOINE
MARCHAND-TAILLEUR
38 RUE de la FABRIQUE
Tweed Anglais et Ecossais, Serges, Vélus, etc.
Worstdes et Flanelles des Tropiques, Assortiment complet.
Marchandises absolument Nouvelles Patrons Exclusifs
COUPE ET CONFECTION PARFAITES

JULIEN & VEZINA
1230 RUE ST-VALIER
LES soussignés ont toujours en mains un assortiment considérable de Buggies, Voitures de familles, Express de promenade, Express pour les marchands-épiciers, Wagons de ferme et larées pour les charretiers.
Aussi Foin, Fleurs et Grains de toutes sortes.

MOULANGES
— ET —
PIERRES A MOULANGE RENOMMEES
Médaille de Bronze Londres 1896, Diplôme de Montréal 1891.
Moulanges supérieures à avoine, à blé et à batarde. Pierres meunières de France, depuis \$1.50 à \$4.00. Fabrication soignée, 40 ans d'expérience. Articles de Menuiserie en général.
COMPAGNIE CHINIC, Québec

Voyage d'agrément
Sur la Côte Nord du Golfe St-Laurent
Par le S.S. NATASHQUAN
A l'occasion d'une inspection de pêche à la Pointe aux Loups.
Départ de Québec, lundi le 12 août au soir, du quai de la Commission du Havre.
Arrêt à tous les principaux ports de la Côte Nord du Golfe St-Laurent, après la fête. Passage aller et retour-cabines et repas compris \$25.00.
Le fret sera reçu au quai de la Commission samedi et lundi.
Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à
The North Shore Transportation and Wreckage Co. Limited
98 et 100 rue St-Paul, Tel. 1464
L'AMI DES ENFANTS!
Guérit la diarrhée infantile, soulage les douleurs et procure un sommeil bienfaisant. Demandez, 6 mères de familles, le précieux sirop calmant l'Ami des Enfants. En vente partout. Dépôt général à la pharmacie
W. BRUNET & CIE,
Gros et détail,
139 et 141 rue St-Joseph, Québec.



Temperatures

Observatoire de Toronto,
7 août 1907.
PRONOSTICS:—
Demain, vent modéré, temps beau et un peu plus frais.

OBSERVATOIRE DE QUEBEC
Minimum et maximum, hier: 51° et 70°. Le mercure marquait 67, ce midi.

L'affaire Sullivan

Une erreur survenue dans la disposition de la matière de notre feuilleton, nous force à remettre à demain la suite de ce roman intéressant.

M. Ed Chassé

M. Edm. Chassé nous écrit pour nous dire qu'il fut lundi soir au nombre des agresseurs qui ont assailli si lâchement M. d'Hellenourt.

Ce sont des témoins de l'agression qui nous ont affirmé le fait de la part prise par M. Chassé, et dans les circonstances nous n'hésitons pas à lui donner acte de sa défection.

L'hon. M. Allard

L'hon. M. Allard, ministre de l'agriculture dans le gouvernement provincial, est en ville depuis hier. Il retournera, ce soir, à Saint-François du Lac. M. Allard fut retenu chez lui pendant plusieurs jours par suite de la maladie grave d'une de ses filles, qui est maintenant en pleine convalescence.

L'hon. M. Allard accompagnera, dimanche prochain, l'honorable Lamer Gouin, premier ministre, à l'assemblée qui aura lieu à Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes, convoquée par M. Hector Champagne, député.

Le lendemain, 12 du courant, l'honorable commissaire de l'agriculture, assistera à une expérience de drainage qui sera faite à Saint-Hyacinthe, sous les auspices des gouvernements fédéral et provincial.

L'honorable M. Allard sera à Québec, mercredi prochain. Il est probable qu'il s'embarquera le lendemain à bord d'un navire pour se rendre à la Pointe-aux-Ésquimaux et assister à la célébration du cinquantième de la fondation de la paroisse.

NOTES PERSONNELLES

—Mlle Corinne David, de Montréal, est en villégiature à St-Michel.
—M. Fernand Dancercan est allé passer quelques jours, à la pêche, à la Beauce, chez M. Ernest Taschereau.
—M. Israël Dumais, notaire à Roberval, est en ville pour affaires professionnelles, à l'hôtel Lefebvre.

—Mlle Bernadette et Mme Marie Bélanger sont à St-Michel pour une quinzaine, les hôtes de Mme Ernest Roy.

—Madame O. Langlois, de l'Anse à Gilles, est partie, la semaine dernière, pour Montréal et Ottawa, où elle passera quelques semaines chez son fils, M. Alphonse Langlois, qui demeure à Ottawa.

—MM. A. Vanier, H. Vincent, B.C. Bédard, et J. A. E. Brousseau, étaient de passage à Québec ces jours derniers. Après avoir visité les Chutes Montmorency et Ste-Anne de Beauport, ils ont quitté notre ville, emportant les meilleurs souvenirs.

—Mlle Emélie Groulx, organiste du village huron de la Jeune Lorette, et Mlle Aline Bastien, fille du chef huron, sont les hôtes de M. l'abbé Godbout, curé de St-Honoré de Shennedy.

—Notre regretté colonel qui est décédé avant-hier, était né à Kilkenny, en Irlande, où il était stationné le régiment 74ème Highlanders, dans lequel son père était capitaine, le 8 avril 1833.

—Il a reçu son éducation à l'académie navale de Gosport, et subsequment, à son arrivée au Canada en 1850, il compléta ses études au High School à Québec.

—M. Dunbar a été pendant cinq ans attaché à la rédaction de l'ancien Morning Chronicle, et ayant pendant cette période de temps étudié le droit avec M. Charles Secretan, il fut admis au Barreau en 1885 et entra de suite avec son patron.

—M. Dunbar a été tour à tour secrétaire du Barreau de Québec pendant de longues années, Rédacteur de la section et Rédacteur Général de la province de Québec. Il fut l'un des premiers Conseillers du Roi nommés après la Confédération, et possédait les deux Commissions dans les Cours fédérales et provinciales. Il a été pendant de longues années substitut du Procureur Général à Québec.

—Il était Docteur en Droit de l'Université Bishop, et Chancelier de l'Église anglicane de Québec.

—Il laisse pour déplorer sa perte une veuve, le lieutenant J. S. Dunbar, D. A. G., pour la province de Québec, mademoiselle Dunbar, et madame H. C. Ouellet, de Montréal.

—La ville de Québec perd en monsieur Dunbar, un de ses citoyens les plus remarquables et les plus estimés, et elle offre à la famille en deuil, ses plus vives sympathies.

Commission du Havre

MM. Félix Carbay et W. M. Dobell ont été élus unanimement par l'association des expéditeurs maritimes pour les représenter à la Commission du Havre.

POUR DIMANCHE

N'oublions pas le pèlerinage conjoint, dimanche, le 11 août, de l'Association des commis-marchands et de l'Union Saint-Joseph de St-Jean-Baptiste, qui se fera à Ste-Anne de Beauport. Ce pèlerinage devrait être suivi par une foule immense de paroissiens. Saint-Roch et Saint-Jean-Baptiste. Prix populaires et heures ordinaires.

GRANDE ASSEMBLEE

A SAINT-MICHEL DE BELLECHASSE

LE DIMANCHE, 18 DU COURANT

L'honorable Adolphe Targem, commissaire des Terres et Forêts, tiendra une assemblée politique au joli village de Saint-Michel de Bellechasse, le dimanche, 18 du courant.

A la suite des attaques odieuses et déloyales dont il a été l'objet depuis quelques mois, l'honorable député de Bellechasse répondra à ses détracteurs par des explications nettes et précises sur cette infâme conspiration montée contre lui.

Pierre Beaudry

Déchirez votre masque

Nous mettons en demeure le nommé "Pierre Beaudry", le calomniateur de l'hon. M. Turgeon dans le "Nationaliste", s'il n'est pas un misérable ou un lâche, de se démasquer et de prendre sous son nom véritable la responsabilité des accusations qu'il porte contre le Ministre des Terres. Et l'hon. M. Turgeon lui fournira immédiatement l'occasion de donner ses preuves.

PETITES NOTES

CHEZ LES POMPIERS

Hier, une alarme de l'avertisseur 92, pour feu de cheminée.
Ce matin, vers huit heures, alarme par téléphone, pour incendie qui s'est rallumé sur les débris des trois bâches brûlées hier soir, rue Ste-Cécile.

Le feu a été maîtrisé promptement.

COUR DU RECORDER

Deux prisonniers pour ivresse. Un condamné à \$10 et les frais ou un mois, l'autre à \$5 ou 15 jours.

Nombre de causes pour propriétaires sans licence.

COUR DE POLICE

Un colporteur, accusé de séduction d'une jeune fille âgée de moins de seize ans, a comparu en cour de police.

L'enquête dans cette affaire a été continuée à demain, afin de pouvoir extraire le certificat de naissance de la jeune fille.

—Un mariol, accusé de débaucherie du str "King Edward", a aussi comparu.

ON DEMANDE

Comme aide dans la filature

Fileuses, cardouses et autres ouvrières, trouvant un emploi constant et permanent avec les gages les plus élevés que l'on donne dans les filatures des États-Unis. Les familles, les filles et les garçons depuis quatorze ans, pourront apprendre le travail dans tous les départements et seront payés tout en apprenant.

S'adresser à la

DOMINION TEXTILE Co.,

Tao-no Montmorency.

CHANCEUX

L'ameublement de salon a été gagné par M. Alexandre Bolyin, 62 rue St-Joachim.

FAGUY, LEPINAY & FRÈRE

Sardine salée, saison 1907, chaire blanche et tendre, 2 lbs pour 15 cts ou 8 cts la douzaine. Aussi choix de poissons frais, fumés, salés et décalés pour le vendreau.

ELZEAR TURCOTTE,

Epicer.

Le Dr Gaudreau

Le Dr Gaudreau, dentiste, est de retour d'un voyage dans le bas du fleuve à bord de son yacht à essence de pétrole la "Sémillante". Ce bateau est un des plus parfaits dans le genre et a été construit par nos ouvriers de Québec, il y a trois ans; il a fait plus de 7,000 milles sans aucune panne.

Le moteur à 4 cylindres, Jager, fait à Boston, développe 24 chevaux et mène le bateau à une vitesse de douze milles.

Comme bateau de promenade, à cabine, c'est de beaucoup le plus solide et le plus rapide du fleuve. Dans la journée de dimanche, 150 milles en 15 heures, soit 10 milles à l'heure avec courant contraire dans les traverses et jusqu'à Québec. Ce bateau est aussi très sûr à la grosse mer ayant fait de nombreuses courses dans le bas du fleuve jusqu'à la Baie Trinity sur la côte nord et ayant fait face à toutes sortes de tempêtes.

Accord et réparation de Pianos

Si vous désirez faire accorder ou réparer votre piano, adressez-vous à la maison C. W. Lindsay, Limitée, 204, rue St-Jean, Québec. La plus grande attention sera portée à l'ouvrage. Satisfaction garantie et prix modérés. Notre département d'accord et de réparation est sous la direction d'un homme de grande expérience et nulle autre personne ne possédant pas un certificat de notre maison n'est autorisée à travailler en notre nom.

C. W. LINDSAY, Limitée,

204, rue St-Jean, Québec.

5 à 6 fs

Le LINIMENT MINARD guérit la Diphthérie.

Tao-no Montmorency.

CLUB MERCIER

Joué le soir, à 8.30 heures à la salle Brunet, rue St-Joseph, réunion générale des membres de ce club.

ORDRE DU JOUR: Assemblée du 18 août courant à Saint-Michel de Bellechasse.

Tous les libéraux de la division sont instamment priés de se rendre à cette assemblée. Par ordre, J. N. FRANCŒUR, Secrétaire.

Tout 2fs

CLUB LAURIER

Il y aura assemblée générale des membres du club, jeudi, le 8 août, à 8 h. 15 p.m., à la salle St-Joseph. Tous les membres sont instamment priés d'être présents.

Par ordre, J. A. PARADIS, Sec.-archiviste.

OPINIONS DIVERSES

Sur l'assemblée Bourassa

(Suite de la 5me page)

"Je suis revenu complètement dégoûté de cette assemblée. Il est bien vrai que Bourassa a bien mal choisi son heure, mais après tout il avait le droit de tenir une assemblée et faire connaître aux libéraux de Québec le programme qu'il entendait suivre.

C'est une honte pour Québec que d'être à la merci de la voyoucratie."

"L'assemblée Bourassa a été un fiasco complet. Bourassa a été un grand seigneur pour le grand seigneur qu'est Bourassa.

On aurait dû le laisser parler."

"On devrait, puisque le parti s'est fait le champion des libertés populaires, répudier fort énergiquement les organisateurs et leurs tactiques infâmes.

Le parti conservateur s'est brisé par cette tactique. C'est donc un devoir impérieux pour nos chefs de trouver le moyen d'empêcher que des scènes semblables se répètent."

"Ces scènes sont regrettables à tous les points de vue. Quelque honnête homme rempli de libéralisme, on aurait dû le laisser pérorer et s'enfoncer ainsi de plus en plus."

"Il est humiliant pour les libéraux de constater qu'il faudra maintenant demander la permission à certains groupes pour tenir des assemblées publiques.

"Bourassa n'est pas un libéral, mais il avait droit d'attendre de notre population un meilleur traitement."

"Bourassa n'est pas dangereux avec ses grandes phrases toutes pleines de vent."

"Les pierres, les coups pourrissent de mauvais arguments. Bourassa est un toqué mûr pour l'asile de Beauport; il n'est pas dangereux."

"C'est une honte pour Québec que des assemblées tumultueuses comme celle de lundi soir."

"Bourassa méritait ce qu'il a récolté, à part les pierres."

"L'assemblée de Bourassa était une provocation, mais on aurait dû laisser parler le pontife de paille. Ils ont semé la terreur et la récolte a été une tempête dont le souvenir restera longtemps gravé dans leur mémoire."

"Tout en regrettant ces scènes disgracieuses, les libéraux ont droit d'être fiers du succès de l'assemblée. Bourassa et ses amis ont reçu une leçon qu'ils méritaient."

"Il y a assez de deux partis au pays."

"Le parti nationaliste a reçu un dur coup et les apôtres de ce mouvement, quant à Bourassa et le petit Lavergne, il ont reçu une bonne leçon."

"Les pierres étaient de trop dans cette protestation énergique."

"On devrait peindre les lanceurs de pierres, quant à Bourassa et le petit Lavergne, il ont reçu une bonne leçon."

"Bourassa est un ambitieux, un bouffi de lui-même, un toqué. Il méritait d'être hué."

"On ne devrait pas permettre à quelques turlutins de troubler la paix d'une assemblée publique. Bourassa est un méchant homme dangereux. C'est un conservateur."

Voulez-vous acheter un Piano

La maison C. W. Lindsay, Limitée

Si vous désirez faire l'achat d'un piano ou d'un harmonium, adressez-vous à notre maison. Nous faisons le plus grand commerce de pianos du Dominion, ce qui nous donne l'avantage de contrôler les meilleures marques de pianos et les plus complètes, telles que: CHICKERING, de Boston, GEORGE, HEINTZMAN, WORMWORTH, HOWARD, LINDSAY, etc. Nous avons toujours en main des instruments qui ont été très peu servis et que nous pouvons offrir à grande réduction et à des conditions pour convenir à chaque acheteur. Si vous désirez posséder un piano, venez nous voir et nous aurons ce qu'il vous faut. Si vous ne pouvez pas venir, écrivez-nous et nous nous ferons un plaisir de vous donner toutes les explications.

C. W. LINDSAY, Limitée, 204, rue St-Jean.

5, 6, 7, 8 C. A. HURTEAU, Gérant.

Pas aussi vite, Messieurs

Il est vrai, MM. les Caughnawagas, que vous avez déjà vaincu le Québec, mais pas cette année, car le Québec est bien décidé à prendre sa revanche, dimanche prochain le 11 août, beau ou mauvais temps; que tout Québec se rende au Q. A. A. à 3.30 hrs. La fanfare de Thetford Mines jouera sur le terrain du Q. A. A. à 3.30 hrs.

ON DEMANDE

Comme aide dans la filature

Fileuses, cardouses et autres ouvrières, trouvant un emploi constant et permanent avec les gages les plus élevés que l'on donne dans les filatures des États-Unis. Les familles, les filles et les garçons depuis quatorze ans, pourront apprendre le travail dans tous les départements et seront payés tout en apprenant.

S'adresser à la

DOMINION TEXTILE Co., Tao-no Montmorency.

BUVEZ LA BIÈRE FOX-HEAD

Minard's Liniment Co., Limited

Messieurs. — En juin 1898, je me suis fait mordre horriblement par un cheval vicieux et ma blessure m'a fait souffrir durant longtemps, les plaies des dents refusant de guérir jusqu'à ce que votre agent me conseilla d'employer une bouteille de LINIMENT MINARD. Je commençai à en faire usage et l'effet fut magique; en quatre heures la douleur était disparue et en deux semaines les blessures étaient complètement guéries et ma main comme mon bras étaient aussi bien que jamais auparavant.

Votre tout dévoué, A. E. ROY, carrossier.

St-Antoine, P. Q.

MARIAGE

TREMBLAY-NADEAU. — A Québec, le 5 août, a eu lieu le mariage de M. Raoul Tremblay, avec Mlle Clara Nadeau.

Le heureux couple est parti pour voyage de noces. Les parents et amis ont été nombreux.

NAISSANCES

LACETTE. — A Thetford Mines, le 6 août, Mme Eugène Lacette, une fille.

BERARD. — Le 6 août, l'épouse de M. Victor Berard de l'Agence Lorette, un garçon baptisé sous le nom de François Victor Joseph.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

GROS-LOUIS. — En cette ville, le 5 août 1907, l'épouse de M. F. Gros-Louis, employé civil, un fils, baptisé sous le nom de Joseph Oscar.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

CLOUTIER. — A Charlebourg, le 5 août, l'épouse de M. Z. Cloutier, peindre, a donné naissance à une fille, baptisée sous le nom de Marie-Antoinette.

Banque de Montréal

SUCCURSALE ST-ROCH

COIN DES RUES DU PONT ET ST-JOSEPH,

DEPARTEMENT D'EPARGNE

INTERET CREDITÉ 4 FOIS L'AN.

ON demande 15 filles de 17 ans et plus pour apprendre à filer. Bons gages. S'adresser à la Dominion Textile Co., Ltd, Montmorency.

Tout 1som

CANADA, Province de Québec, District de Québec, No. 246, Félix E. Lavoie et al., Demandeurs;

DEFENSEUR, F. X. Lachance, Défenseur;

Avs public est par le présent donné que cette cause, en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonté aura lieu en vertu du dit bref le samedi 10 août 1907 à dix heures de l'avant-midi, le samedi 10 août 1907, à la place d'armes du défendeur, situés au coin des rues Sauvageau et Arago, les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en piano, cadres, gravures, effets d'épicerie, etc.

Avs public est par le présent donné que la vente des meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonté aura lieu en vertu du dit bref le samedi 10 août 1907 à dix heures de l'avant-midi, le samedi 10 août 1907, à la place d'armes du défendeur, situés au coin des rues Sauvageau et Arago, les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en piano, cadres, gravures, effets d'épicerie, etc.

Avs public est par le présent donné que la vente des meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonté aura lieu en vertu du dit bref le samedi 10 août 1907 à dix heures de l'avant-midi, le samedi 10 août 1907, à la place d'armes du défendeur, situés au coin des rues Sauvageau et Arago, les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en piano, cadres, gravures, effets d'épicerie, etc